

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 MARS 2019**

MH/CJ n° 2019/04

Objet de la délibération :

REPRISE ANTICIPEE DES  
RESULTATS DE L'EXERCICE  
2018

**BUDGET COMMUNE**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **29**

Présents : 20

Pouvoirs : 04

Votants : 24

Date de la convocation :  
19/03/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 25 mars à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

BELHOMME François, DAVID Guy, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, DUCOUTUMANY Franck, RAMOND Françoise, JOSEPH Jean, BEULE Simone, CASANOVA Paulette, GUITARD Régine, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, METRAL-CHARVET Denis.

Absents Excusés :

BONVIN Béatrice, Pouvoir à BROUSSEAU Claudine  
QUAGLIARELLA Lydie, Pouvoir à BOMMER Danièle  
HAMARD Roland, Pouvoir à VAN CAPPEL Nathalie  
LARCHER Annick, Pouvoir à BREVIER Chantal

Absents :

BASSEZ Rosane, POISSONNIER Philippe, PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine, BEAUFORT Arnaud.

Secrétaire de séance : BLANCHARD Flavien

Sur proposition de Danièle BOMMER, Adjointe aux finances,

Conformément à l'article L.2311.5 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la reprise définitive de l'exercice N-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu la balance des comptes 2018,

**REPRISE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2018 ET PREVISION D'AFFECTATION  
AU BUDGET PRIMITIF 2019**

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2018</b>	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	3 455 850.99	3 772 595.74	316 744.75
Fonctionnement	7 315 620.46	8 217 721.25	902 100.79

<b>RESULTAT DE CLOTURE FIN 2017</b>	Résultat cumulé	dont 1068 : part investissement	résultat de l'exercice	résultat 2018
Investissement	-1 490 749.80		316 744.75	-1 174 005.05
Fonctionnement	3 122 585.72	723 493.37	902 100.79	3 301 193.14

**Restes à réaliser en investissement**

-Dépenses 792 339.77 €  
-Recettes 354 526.89 €

**RESULTAT 1 689 375.21€**



2019-91

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des membres présents et représentés,

**Décide** d'accepter la reprise provisoire des résultats 2018.

**Décide** d'inscrire et affecter au budget primitif 2019 les résultats de l'exercice 2018 des sections de fonctionnement et d'investissement, comme suit :

AFFECTATION PROVISOIRE DU RESULTAT :

001 Déficit d'investissement	1 174 005.05 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 611 817.93 €
002 Excédent de fonctionnement	1 689 375.21 €



Fait et délibéré à Epernon, le 25 mars 2019

Le Maire,

F. BELHOMME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2019

Affichage : 29/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

